

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

REUNION PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Présidence de M. Jean-Claude JADOT, Président.

M. Irwin GUCKEL et Mme Anne THANS-DEBRUGE siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme le Gouverneur f.f. et M. le Directeur général provincial assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 16H40'.

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 26 septembre 2024 ouverte.

Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, je tiens à excuser Monsieur Serge CAPPÀ.

Je passe la parole aux Chefs de groupe pour les excusés :

M. LE PRESIDENT. - M. DELREZ, avez-vous des Conseillers à excuser ?

M. Marc DELREZ, Conseiller provincial.- M. RASSAA va arriver et Mme SCHEEN sera absente.

M. LE PRESIDENT.- M. VANDEBURIE ?

M. VANDEBURIE, Chef de groupe.- Mme SAMEDI, Mme FRENAY, Mme DE BARROS excusées et Mme FRANCOIS arrive.

M. LE PRESIDENT.- M. OSSEMAN ?

M. OSSEMAN, Conseiller provincial.- Il faudra excuser M. CAPPÀ et Mme COLOMBINI.

M. LE PRESIDENT.- Mme DEFRANG-FIRKET ? Mme DEFRANG-FIRKET est a priori dans les bouchons, M. CIALONE aussi.

M. MEURENS, Conseiller provincial - M. MÜLLER sera absent, Mme VANDEBERG arrive.

M. LE PRESIDENT.- M. LEJEUNE ?

M. LEJEUNE, Chef de groupe.- Tout le monde est présent.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024**I.- Ordre du jour****II.- Ordre du jour actualisé****III.- Communication de Monsieur le Président**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour.

Je vous rappelle que nos travaux d'aujourd'hui sont consacrés aux réponses des Députés provinciaux aux interventions de ce lundi sur leurs compétences spécifiques, aux réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe et au vote de l'Assemblée provinciale sur les documents budgétaires 2024 et 2025.

Je vous informe qu'une dernière réunion de notre Assemblée pour cette législature est prévue le jeudi 14 novembre prochain. Une note vous sera envoyée à ce sujet par le Service du Conseil provincial. Et il est plus que probable qu'une réunion de Commission aura lieu le mercredi 13, voire le mardi 12. De même, une réunion de Bureau aura lieu le 4 novembre.

À l'occasion de cette fin de législature, il est indispensable que vous rendiez vos cartes de parking vides. Aussi, je vous demanderai de les remettre à Monsieur Martin PORTIER lors de notre séance du jeudi 14 novembre au plus tard.

Enfin, je salue les élèves de 6^e année du Lycée Jean Boets qui assistent à notre séance en compagnie de leur professeur aujourd'hui.

IV. - Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2024. Je donne la parole à M. le Premier Secrétaire pour la lecture de ce résumé.

(Monsieur Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2024).

M. LE PRESIDENT.- Je vous remercie Monsieur le Premier Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

V.- Réponses du Collège provincial aux questions relatives à leurs compétences

Document 24-25/001 : Budget provincial 2024 – 3^e série de modifications.

Document 24-25/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2024 – 4^e série.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Document 24-25/003 : Perceptions des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.

Document 24-25/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.

Document 24-25/005 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.

Document 24-25/006 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.

Document 24-25/007 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.

Document 24-25/008 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres ou incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.

Document 24-25/009 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.

Document 24-25/010 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.

Document 24-25/011 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2025.

Document 24-25/012 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2025 – 1^{re} série.

M. LE PRESIDENT.- Je vous propose de regrouper les points 2 à 13 (documents 24-25/001 à 24-25/012).

Je vous rappelle qu'aucun amendement n'a été déposé lors de notre séance de ce lundi 23 septembre.

Nous passons à la réponse de Monsieur le Député provincial – Président aux questions relatives à ses compétences. J'invite donc Monsieur Luc GILLARD, Député provincial - Président à la tribune.

M. Luc GILLARD, Député provincial – Président (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Pour un peu recontextualiser puisque nous avons des auditeurs attentifs dans le fond de

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

la salle des Pas Perdus et donc, je réponds à une question de mon collègue et non moins camarade Alfred OSSEMANN qui s'inquiétait un peu de l'avenir de nos relations avec la Communauté germanophone. Donc, je vais me permettre de lui répondre, j'espère comme il l'aurait souhaité.

Monsieur le Conseiller, cher Collègue. Vous évoquez l'accord de coopération qui lie actuellement la Province de Liège et la Communauté germanophone, ainsi que l'accord particulier conclu entre la zone de secours, zone pompiers donc numéro 6 et la Province de Liège.

Vous interrogez la poursuite de cette collaboration dans un cadre institutionnel qui, comme vous le soulignez, est questionné par l'actuelle majorité wallonne mais aussi par les représentants de la Communauté germanophone eux-mêmes.

Je souhaite d'abord vous redire le triple engagement qui a présidé mon travail durant la présente législature et qui a conduit aux collaborations précitées.

Mon souci d'égalité de traitement de l'ensemble des citoyens liégeois, qu'ils soient francophones ou germanophones. Et c'est à ce titre que j'ai plaidé pour la conclusion avec la zone de secours numéro 6, du même type de convention que celles déjà conclues avec les zones francophones de notre territoire pour la reprise des dotations communales aux zones de secours. Vous l'avez souligné, rien n'obligeait les Autorités provinciales à le faire, nous l'avons fait, et les 9 communes germanophones ont ainsi été soulagées de près de 4 millions durant la législature écoulée.

Ensuite, mon attachement à la solidarité territoriale et, dès-lors, à l'actuel mécanisme de prélèvement des CAPI au sein de nos 84 communes et au fait que les citoyens germanophones, à l'instar des citoyens des 75 autres communes liégeoises, bénéficient de ses actions et de ses politiques déployées sur l'ensemble du territoire provincial. Notez que l'accord spécifique de coopération avec la Communauté germanophone aura conduit à l'octroi de plus de 10 millions dans nos territoires de langue allemande durant cette législature.

Enfin, la spécificité linguistique des 9 communes germanophones et l'amplification nécessaire de notre collaboration conférant davantage de responsabilités aux représentants de la Communauté germanophone dans les thématiques provinciales. C'est pour cette raison qu'un mécanisme de dotation a vu le jour.

Pour autant Monsieur le Conseiller, la décision unilatérale prise en 2023 par le Parlement germanophone de mettre un terme, au lendemain de son renouvellement intégral, à la représentation avec voix consultative de conseillers provinciaux germanophones en son sein dissone largement de la bonne collaboration qui nous liait jusqu'alors.

En effet, nous n'avons pu que prendre acte de cette décision qui s'imposera aux futurs membres du Conseil provincial renouvelé à l'endroit desquels elle produira ses effets.

Monsieur le Conseiller, à l'image de la bonne exécution des différents accords de coopération qui nous lient depuis 2004, le Collège conçoit cette nécessaire collaboration dans un

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

esprit de respect mutuel et de parfaite complémentarité que semble nier la décision unilatérale que je viens de rappeler.

Le prochain Conseil provincial aura à apprécier la pertinence de reconduire ces accords tenant compte du cadre institutionnel instable pour les Provinces et de l'état d'esprit de nos collègues du parlement germanophone.

A mon estime, dans un territoire comme le nôtre qui compte 1.150.000 habitants dont un peu moins de 80.000 germanophones, il est dans l'intérêt de tous les citoyens mais aussi des finances publiques de poursuivre nos collaborations dans le respect mutuel.

D'autre part, en ce qui concerne le dispatching de secours 112 vous évoquez le besoin d'assurer une table germanophone, 24h/24, et donc le besoin de transférer cette table allemande sur le territoire de la Communauté germanophone à l'instar de ce qui se fait déjà pour le 101.

Je rejoins votre constat et la proposition que vous faites pour y remédier. Cela constituera sans nul doute une des priorités de la prochaine législature.

Enfin, vous questionnez la possible délocalisation de certaines formations de notre Ecole du Feu dans les zones de secours, et particulièrement en zone 6.

Permettez-moi de rappeler qu'au sein de l'Ecole du Feu, 80% des formations accessibles sont également données en allemand avec parfois très peu de candidats mais tout de même maintenues pour garantir la possibilité de formation. Ces formations sont également accessibles en horaire décalé et en « décentralisé » dès que cela est possible, en fonction aussi des formateurs et du matériel nécessaire.

De nombreuses délocalisations se font mais tout est perfectible. Il appartiendra dès-lors aux prochains Conseil et Collège de fixer le périmètre d'un nouvel accord et les améliorations à apporter à celui-ci.

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial – Président. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention.

VI.- Réponses du Collège provincial aux interventions des chefs de groupe et aux documents budgétaires.

M. LE PRESIDENT.- Ce lundi 23 septembre, nous avons également entendu les interventions des Chefs de groupe sur les documents budgétaires 2024-2025.

J'invite Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-présidente à la tribune pour nous faire part des réponses du Collège provincial aux interventions des Chefs de groupe et aux documents budgétaires.

Mme Katty FIRQUET, Députée provinciale – Vice-présidente (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, Bonjour à toutes, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Madame le Gouverneur f.f., Monsieur le Directeur général provincial,

Je suis vraiment très contente d'être devant vous aujourd'hui pour répondre aux chefs de groupe sur ce projet de budget 2025 particulièrement éclairant et important.

Je vous rassure tout de suite, je serai bien plus courte que les années précédentes.

D'abord, et comme vous l'avez toutes et tous rappelé lundi, parce qu'il s'agit d'un budget essentiellement technique. Ensuite et surtout, parce que, sans doute comme d'autres ici, j'ai reçu l'invitation Facebook pour l'afterwork de Luc au Fondamental dès 17h et que, pour être à l'heure, il ne faut pas qu'on traine.

Je serai plus courte. Soyez donc attentifs car les gentilles et autres sympathies, que j'adresse habituellement lors de cette prise de parole, viendront toutes en 15 minutes, te voilà rassuré Luc, au lieu des 45 habituelles.

Monsieur Vandeburie, comme vous, j'ai hésité à reprendre mon intervention d'il y a un an. Nous méritions mieux avez-vous dit.

Je pense aussi, et effectivement, que vous méritez mieux, donc j'ai également écrit une nouvelle intervention car, ce n'est pas négligeable, depuis nos interventions d'il y a un an, il y a eu des élections, que vous avez certes largement perdues Monsieur Vandeburie, mais qui ont quand même eu lieu et, avec elles, l'installation d'un nouveau Gouvernement wallon, dans lequel vous n'êtes plus, mais qui quand même est là, accompagné déjà d'une nouvelle DPR.

Je vais, bien sûr, commencer par remercier l'ensemble des services provinciaux. Celui du budget d'abord, pour l'élaboration des documents budgétaires comme chaque année. Cette année, les services ont connu un rush plus tôt que d'habitude dans l'année, ça a un peu empiété sur les vacances de certains collaborateurs mais, au moins, maintenant l'effervescence va un peu retomber, en attendant la première modification budgétaire. Merci à eux.

Je remercie aussi l'ensemble des services provinciaux qui ont collaboré des près ou de loin pour ce budget, notamment en faisant remonter leurs informations, leurs besoins en fonctionnement pour que ceux-ci soient intégrés dans les documents et enfin, je profite de cette ultime prise de parole de la législature pour remercier très sincèrement l'ensemble des collaborateurs pour le travail accompli pendant ces six années compliquées j'y reviendrai.

En introduction de mon intervention de cette année, je voudrais vous livrer une confidence. Les autres années, je prépare mon intervention en amont de celles des chefs de groupe et puis lorsque vous prenez la parole, je sais déjà plus ou moins ce que je vais dire et j'adapte, à la marge, en fonction des critiques ou questions des uns ou des autres.

Cette année, à situation et agenda exceptionnels, méthode de travail exceptionnelle, j'ai tout écrit ce mardi après vos interventions.

Et je m'étais dit que vous seriez tous très courts vu la période et l'absence de questions

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

en commissions, et que je ferai pareil. Mon plan fonctionnait à merveille, puis Monsieur Housiaux a pris la parole...

Blague à part, bien m'en a pris d'attendre vos interventions je pense, car vous m'avez inspirée même si je serai, réellement, et sans humour cette fois, évidemment plus courte que les autres années.

Un budget technique nécessite sans doute moins d'explications.

Vous m'avez donc inspirée et un peu surprise évidemment pour certains : pas Monsieur Rassaa bien sûr, qui a fait du PTB ; nous a rappelé les coupes sombres dans le personnel et le bain de sang social comme il le fait depuis trop longtemps.

Pas Madame Defrang-Firket non plus qui, à juste titre, elle, et tout-à-fait objectivement, nous a décerné un beau bulletin après avoir rappelé qu'il n'y avait eu aucun licenciement et que nous n'avions pas puisé davantage dans la poche des citoyens.

J'ai par contre été surprise d'entendre des Engagés et d'Ecolo. Surprise surtout de me reconnaître dans certains de leurs propos, j'y reviendrai. J'ai, enfin, été surprise par Monsieur Housiaux qui, dirons-nous, cela vaut bien la peine d'être dit deux fois, a donc pris la parole.

Alors, effectivement, on ne sait pas de quoi demain sera fait. On ne sait pas comment le Collège provincial sera composé dès le 6 décembre prochain, avec qui j'espère, mon parti pourrait être amené à travailler ou à continuer à travailler alors vraiment, vous avez tous été excellents. C'était super. Si j'étais Jacques Martin, chacun aurait 10 sur 10.

Même Monsieur Rassaa qui n'est pas là, mais oui, c'est ça, vous avez raison. Il y a eu un bain de sang social. Beaucoup d'agents ont perdu leur emploi et, ensuite, la marmotte elle a emballé le chocolat dans le papier alu. Je vous l'ai dit, cette année, je serai gentille et super sympa.

Concrètement donc, le budget 2025 présenté est donc un budget de continuité. Comme le Directeur financier le rappelle dans les documents, la situation est inédite. La Région a fixé la date butoir du 31 décembre pour la présentation des budgets 2025 tandis que le nouveau Collège ne sera installé que le 6 décembre.

Trop juste évidemment donc pour confectionner un budget politique, vous l'avez tous souligné. Le vrai budget 25 sera le 1^{er} ajustement, sans doute au mois de mars, voire plus tôt.

Ce budget est pourtant nécessaire à la continuité des services publics. Il ne contient pas de nouveaux projets et a été constitué sur base du budget 2024 en adaptant les crédits en recettes et en dépenses sur base des informations officielles et objectives reçues.

Le budget extraordinaire s'inscrit, lui, en continuité des années précédentes. Nous n'inscrivons pas de nouveau projet mais nous continuons les investissements pour les rénovations, notamment énergétiques.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Ce budget est donc bien un budget de continuité. Il n'engage pas le prochain Collège, vous l'avez toutes et tous rappelé.

Cependant, je souhaite cependant apporter une précision de taille selon moi. Une précision d'appréciation, d'interprétation. Le prochain Collège est bien engagé par ce budget. Il sera engagé, quelle que soit sa composition au lendemain du 6 décembre. Et à quoi me direz-vous ? À rappeler que ce budget ne contient aucune surprise. À rappeler qu'il n'y a aucun cadavre dans aucun placard. À rappeler que la situation financière est saine, sans doute inédite pour un pouvoir local wallon.

Une année de plus, le budget est à l'équilibre. Les réserves et provisions s'additionnent pour un montant global qui se chiffre désormais à plus de 204 millions d'euros. Et, enfin, l'endettement global provincial n'est que d'environ 217 € par habitants là où, selon certaines estimations, il est à 7.766 € par habitant pour la Région. Vous voyez donc la situation budgétaire que le Collège PS-MR laisse aux suivants.

Vous avez, toutes et tous, rappelé, à juste titre, qu'en plus d'être un budget de continuité, il s'agissait là d'un budget technique. C'est vrai. Il est identique au précédent et nous avons simplement adapté quelques montants connus comme je viens de le dire.

Par ailleurs, vous savez aussi qu'en plus du Budget, je suis également Députée en charge des Sports. Alors, en Sports, pour ceux qui pratiquent ou qui connaissent un peu, vous savez qu'à côté de la technique, il y a la tactique.

La tactique, c'est la stratégie, la vision, le plan de jeu, la manière d'avancer ses pions, c'est ce qui fait finalement que les éléments techniques peuvent se révéler meilleurs ensemble une fois qu'ils sont coordonnés et savent vers quoi ils vont, dans quel but.

Messieurs Vandeburie et Lejeune, j'ai entendu vos critiques : « manque de cohérence globale, de direction, de vision » pour l'un « Pas assez vite, ni assez fort » pour l'autre. Je vous trouve fort sévères. J'y reviendrai, surtout que moi je suis gentille et sympa.

Monsieur Vandeburie, si je ne vous rejoins pas lorsque vous dites que nous n'avons eu cesse de nous plaindre, je vous entends et vous comprends pourtant lorsque, tous les deux, vous dites que la reprise du financement des zones de secours aurait dû, aurait pu, davantage encore, servir de fer de lance pour la mise en œuvre d'une institution dédiée à la supracommunalité.

Je vais vous surprendre, mais je suis d'accord avec vous deux. Nous devons aller plus loin. Nous devrions aller plus loin dans la mise en commun des besoins et demandes de 6 zones de secours de la Province de Liège, nous devrions aller plus loin sur l'harmonisation des marchés publics les concernant. Nous devrions aller plus loin sur une harmonisation des assurances, du personnel, sur une gestion coordonnée du matériel, roulant ou non et j'en passe.

Et je reviens à ce que je disais tout à l'heure : maintenant que nous aurons un budget technique, qui sera certainement adapté en mars, au prochain Collège de définir sa tactique, son plan de jeu pour faire encore davantage, au niveau des zones de secours mais pas que. Ici,

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

comme en football et au Standard pour l'instant, nous avons stabilisé les bases, la défense. Nous n'encaissons plus de buts et nous pouvons désormais nous projeter vers l'avant, nous découvrir un peu mais transformer l'essai si on voulait passer au rugby.

Si, personnellement, je ne pense pas m'être plain du poids de la reprise des zones, j'ai pris le soin, au moins chaque année lors de cette intervention, de vous rappeler que, même si j'entends bien Monsieur Lejeune nous dire que « La Province à la légitimité territoriale et l'expertise pour assumer le leadership », il lui manque cependant la légitimité au niveau légal.

Pour rappel, aucune décision formelle de l'ancien Gouvernement wallon, aucun vote ne nous a donné cette légitimité. Les zones de secours, et les communes, si elles acceptent le financement provincial, n'ont donc aucune obligation de nous écouter, de nous respecter, de faire ce qu'on demande ou ce qu'on conseille.

La Province, et Monsieur Gillard a énormément travaillé en ce sens, peut réclamer ce qu'elle veut, si les Bourgmestres, de quelque parti que ce soit, et je balaye devant la porte de mon parti en le disant, ne veulent pas suivre l'Institution, on ne sait quand même, à ce stade et légalement, que payer et nous taire.

S'il y a un combat à mener dans la stratégie ou la tactique évoquée, un combat à porter au niveau du nouveau Gouvernement, et demain des nouveaux Conseil et Collège provinciaux, c'est sûrement celui-là : celui d'une réelle légitimité provinciale dans le fonctionnement des zones.

En finir avec le Mister Cash provincial et réellement donner un pouvoir de décision aux Provinces. Je le dis et le répète, ensemble, futurs élus de ce conseil Provincial, soyons solides et solidaires. Soyons la force solidaire.

Par ailleurs, vous avez été plusieurs à reprendre mes mots d'il y a deux ans et à parler de Collège en gestion de crises. C'est exact, « gestion de crises » au pluriel, d'un Collège qui a, comme les autres pouvoirs locaux, dû affronter plusieurs impondérables pour reprendre le terme employé par Monsieur Lejeune.

J'ai particulièrement aimé, Monsieur Housiaux, lorsque vous avez, à juste titre, rappelé qu'il y a quatre ans, nous portions des masques, nous nous voyions uniquement en visio, allions faire nos courses par quota dans les magasins et en gardant nos distances, c'est vrai, ça paraît si loin, si improbable aussi avec le recul que nous avons désormais.

Et depuis ? Inondations : nous nous rappelons tous les scènes incroyables auxquelles nous avons assisté, les odeurs dans les rues dans les jours qui ont suivi. Explosion des factures énergétiques : de nouveau, nous nous rappelons tous quand nos factures ont doublé ou triplé et les conséquences que ça a eu pour nombre de citoyens et d'indépendants notamment.

J'ai bien lu, dans un récent article de presse, qu'Ecolo trouvait que « durant les inondations et la Crise Covid, la Province avait été incapable de jouer un rôle de coordination sur le territoire provincial et de mobiliser ses ressources pertinentes pour la population. » Pire, que « les moyens humains et matériels ont manqué aux services de santé et de secours pendant

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

ces crises ». La Province aurait sans doute dû, seule, répondre à tous ces maux.

Sincèrement, si vous ne l'avez pas mesuré, je peux vous assurer que cette sortie n'a pas été bien reçue par les collaborateurs provinciaux qui se sont dévoués corps et âmes durant ces crises et que je souhaite remercier une fois encore.

Et donc Ecolo, pour mieux gérer ces crises, place stratégiquement Philippe Henry sur sa liste. Voilà la Province sauvée, à flot et sur les rails. Car comme je l'ai déjà dit lors d'un débat récent, la Province n'est compétente ni pour le tram, ni pour les barrages. Je me demande donc bien ce que l'ancien Ministre pourrait venir faire à la Province.

Si la Province aurait donc certainement dû faire mieux dans la gestion des zones de secours, elle n'a pas été en reste face aux autres défis. Que ce soit le Covid, les inondations ou face aux difficultés rencontrées au niveau des prix de l'énergie.

Tout cela a mobilisé les ressources provinciales en personnel et financières comme jamais et nous a certainement occupés davantage que redouté.

Clairement, il est toujours plus facile de dire après « on aurait dû », « y avait qu'à » pour paraphraser le PTB, mais, je pense que nous avons, comme d'autres, pris les vagues les unes après les autres et que la situation d'aujourd'hui est finalement assez favorable.

Les bases sont stables, le prochain Collège pourra mener la politique souhaitée. Aujourd'hui la situation financière est saine. Nous avons fait les efforts nécessaires et nous avons des réserves pour nous permettre d'envisager l'avenir sereinement. Je le répète car ce n'est pas le cas, vous vous en doutez, dans toutes les Provinces.

La Province a été gérée en bon père de famille Madame Frenay, qui n'est pas là.

Monsieur Rassaa, pour être sérieuse sur le personnel maintenant. Vous lui redirez, combien de fois vais-je devoir vous rappeler qu'il n'y a pas eu le moindre licenciement à la Province ?

C'est vrai, vous ne le dites pas non plus, je sais, mais vous parler de 939 pertes d'emplois à dessin. Précision d'abord, s'agissant du personnel non enseignant, sur lequel la Province à la main, nous sommes à 626, c'est 30% de moins que les 939 dont vous parlez et surtout, comme je l'ai déjà dit, il ne s'agit que de départs non compensés et, cela, pour permettre de garder le navire à flot et de préserver l'emploi des agents toujours en place et croyez-moi, les collaborateurs sont, eux, contrairement à vous, conscients de cette réalité.

Je reste sur le personnel pour rappeler à ceux qui, fiers d'être Liégeois, comme nous tous du reste ici, ceux qui, dans cette assemblée ou aux Fêtes de Wallonie pour prendre un exemple au hasard, tacent les premières annonces faites par notre pouvoir de tutelle. Il n'est pas utile de rappeler, dans cette assemblée, l'importance de la nomination.

La Province a pris sa part avec un taux de nomination qui atteint, Monsieur Housiaux l'a pourtant lui-même rappelé, 67% grâce aux 238 collaborateurs nommés sur la dernière

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

législature. Personne n'a d'ailleurs jamais dit qu'un fonctionnaire nommé ne savait pas travailler.

La Province n'est pas compétente pour la nomination des enseignants et les arguments en faveur des CDI qui seront proposés aux jeunes profs parlent d'eux-mêmes. Ils attendaient parfois des années avant d'être stabilisés dans une école, puis nommés. Les chiffres d'abandon de carrière avant les 5 ans d'expérience ne viennent que renforcer la proposition du Gouvernement.

De même, ici ou sur des podiums il y a quelques semaines, il n'est certainement pas utile, pour paraphraser Ecolo, de se plaindre et de s'apitoyer sur son sort. De penser que Liège est la grande oubliée des nouveaux Gouvernements.

À l'inverse, à la Province, même de Liège, comme ailleurs, je suis persuadée qu'il faut avoir le courage de changer pour que l'avenir s'éclaire ! Ça va ? Tout le monde a suivi ou je recommence ? « Avoir le courage de changer pour que l'avenir s'éclaire ».

Clairement, j'en suis persuadée, tous ceux qui sont candidats au prochain scrutin provincial ne doivent avoir qu'un objectif : piloter la réforme provinciale voulue par le Gouvernement wallon et effectivement, ne pas se plaindre, ne pas s'apitoyer, mais profiter des bases financièrement saines.

Si le Collège 2018-2024 avait fait l'autruche, il n'aurait pas été possible de se laisser le délai imposé par le Gouvernement pour décider quelle politique doit rester dans le giron provincial et quelle autre devrait ou pourrait être reprise par d'autres niveaux de pouvoir peut-être plus pertinents.

En tout cas, à mon niveau, c'est ma motivation. Nous devons avoir la volonté de changement, la volonté d'être associés à la réforme qui s'annonce, de l'anticiper, de la préparer pour qu'elle ne nous soit pas imposée.

Contrairement aux élections 2018 lorsque la DPR est sortie en 2019, la nouvelle DPR est, cette fois, déjà là et les règles sont claires. Ne nous larmoyons pas, avançons ensemble. Ayons le courage de changer, pour que l'avenir s'éclaire de manière solide et solidaire, tout en prenant en compte la transition écologique et en restant toujours de votre côté comme ça tout le monde y est.

Je m'arrêterai ici, Monsieur Housiaux, et comme je suis gentille et sympa aujourd'hui, je me contenterai d'être heureuse que vous n'ayez pas, car j'ai eu peur à un moment, que vous n'ayez pas regretté que le Gouvernement wallon ne finance pas un tram jusque Huy.

Je l'ai dit, la législature a été compliquée. À nous, au lendemain des prochaines élections et avec une DPR que nous connaissons désormais tous, de nous retrousser les manches dans le seul intérêt des citoyens, des associations, des communes et, malgré tout, de cette Institution à laquelle nous tenons tous.

Monsieur Rassaa, Monsieur Vandeburie, vous avez certainement raison lorsque vous parlez d'une redynamisation nécessaire de ce Conseil. Nous devrions certainement y veiller pour

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

la prochaine législature. Faire davantage vivre ce Conseil, dans l'intérêt de tous. Monsieur Housiaux l'a rappelé. 0,5% du budget provincial, seulement, sert à financer la démocratie dans cette institution. À nous d'utiliser au mieux ce budget.

Je rejoins Monsieur Rassaa mais il n'est pas là donc je n'aurais peut-être pas dû l'écrire mais bon, ça l'étonnera peut-être quand même quand on lui répétera mais oui, notre assemblée élue au suffrage universel, pilotée par un Collège au-dessus de la mêlée et avec une réelle vision supracommunale, bon, cette dernière partie c'est de moi mais l'idée est la même, et là c'est de nouveau de vous, cette assemblée vaut évidemment mieux qu'une assemblée de quelques Bourgmestres soucieux, certainement à juste titre, d'abord de leur commune avant l'intérêt général provincial.

(Arrivée de M. RASSAA dans la salle du Conseil provincial)

C'est trop tard M. RASSAA...

Pour conclure, après avoir remercié les services en introduction, je voudrais, et je suis sincère, remercier l'ensemble des Conseillers présents, même vous Monsieur Rassaa, et particulièrement, ceux comme Monsieur Housiaux, comme Monsieur Vandeburie, ou d'autres, qui savent déjà que leur mandat s'achève progressivement.

Monsieur Vandeburie a été très fin pour réussir à citer l'ensemble des membres de son groupe. Je ne me risquerai pas à pareil exercice pour l'ensemble des Conseillers.

Je vais par contre remercier l'ensemble de mes collègues du Collège pour les six années passées.

Alors, Claudy d'abord, qui nous a rejoints en cours de route pour notre plus grand plaisir. Pour lui, la vie est belle et c'est toujours précieux d'avoir quelqu'un de positif à ses côtés.

André ensuite, André c'est le grand architecte de notre Institution. Il est parfois incompris ou parfois en manque de compréhension et souvent, très souvent de bonne composition. Pour Mister André, la Province est une passion. Pour Docteur Denis, les animaux en sont une autre. Merci André pour ton soutien et ton aide.

Merci à Muriel également qui place des bâches à Liège mais sans doute pour que nous pensions encore plus à elle que d'habitude. Elle est à la manœuvre de compétences ô combien importantes et compliquées qui n'auront pas fait pâlir le rouge de ses lunettes.

Enfin Luc, dont j'ai compris récemment que l'objectif de pension serait de devenir guide au Palais et que c'était pour ça qu'il voulait le transformer en musée. La législature n'a pas été facile. Je l'ai dit, nous avons dû prendre notre bâton de pèlerin, notamment vis-à-vis des zones de secours et des communes et je pense que le duo a bien fonctionné. Luc a eu la chance d'inaugurer le B3 décidé sous la précédente législature et dont le succès ne se dément pas. C'est indéniablement une réussite.

La législature s'achève donc. Ce n'est sans doute qu'un « à bientôt » pour certains, c'est

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

un « au revoir » pour d'autres. Ce fut, et ça restera un plaisir quoiqu'il arrive.

Bonne chance à tous ceux qui se représente bien sûr pour le 13 octobre prochain.

Je vous remercie pour votre attention.

(Applaudissements)

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Députée provinciale – Vice-présidente. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? Pas d'intervention.

Si personne ne souhaite intervenir, je clos la discussion sur les documents budgétaires 24-25/001 à 012 et nous pouvons passer au vote.

VII.- Votes sur les documents budgétaires 2024-2025**Document 24-25/001: Budget provincial 2024 – 3ème série de modifications.**

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 2 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/001).

Qui est pour les conclusions de la deuxième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 5 voix pour et 2 abstentions ? Le groupe PS, le groupe MR et M. NYSSSEN

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/002 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2024 – 4ème série.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/002).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 9 voix pour et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe ECOLO, le groupe LES ENGAGÉS-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe PTB.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/003 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement général relatif à la perception des taxes provinciales.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 4 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/003).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention ? ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS-CSP

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/004 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les dépôts de mitrailles et de véhicules hors d'usage.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 5 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/004).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention ? ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS-CSP

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/005 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les véhicules isolés hors d'usage.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/005).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/006 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements bancaires.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 7 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/006).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/007 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les permis et licences de chasse.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 8 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/007).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix, 3 voix contre pour et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/008 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif à la taxe sur les établissements dangereux, insalubres et incommodes, ainsi que sur les établissements soumis au décret relatif au permis d'environnement.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 9 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/008).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS- CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/009 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Règlement relatif aux exonérations en faveur d'activités industrielles nouvelles.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 10 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/009).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

Qui s'abstient ? Le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Document 24-25/010 : Perception des taxes provinciales pour l'année 2025 – Résolution fixant le taux des centimes additionnels au précompte immobilier.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 11 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/010).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, M. NYSSSEN.

Qui est contre ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB, le groupe LES ENGAGÉS-CSP.

Qui s'abstient ?

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

Document 24-25/011 : Projet de budget des recettes et dépenses provinciales pour l'année 2025.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 12 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/011).

Pour rappel, la deuxième Commission proposait d'adopter le budget 2025 par 5 voix pour et 2 abstentions.

Nous allons à présent procéder au vote, par appel nominal.

Je vous demande de répondre OUI, NON ou ABSTENTION à l'appel de votre nom.

M. Irwin GUCKEL, Premier Secrétaire (de son banc). – Oui. Merci Monsieur le Président :

BAGCI Mustafa	Oui
BASTIN Astrid	Non
BLANCHY Jean	Non
BRODURE-WILLAIN Muriel	Oui
CAPPA Serge	Absent
CIALONE Thomas	Oui
COLOMBINI Deborah	Absente
CRAEN Catharina	Non
DE BARROS Aline	Absente
DECERF Alain	Oui
DEFRANG-FIRKET Virginie	Absente
DEGEY Maxime	Oui

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

DELREZ Marc	Non
DENIS André	Oui
DUBOIS Guy	Oui
ERLER Pierre	Non
ERNST Serge	Non
FERNANDEZ Miguel	Oui
FIRQUET Katty	Oui
FRANÇOIS Nathalie	Non
FRENAY Murielle	Absente
GAILLARD Sandrina	Non
GILLARD Luc	Oui
GRAINDORGE Isabelle	Oui
GUCKEL Irwin	Oui
HARTOG Pol	Oui
HOUSIAUX Alexis	Oui
HUMBLET Isabelle	Oui
KLENKENBERG Claude	Oui
LACOMBLE Catherine	Non
LEBEAU Caroline	Non
LEJEUNE Jean-Denis	Non
LEJEUNE Luc	Non
LEONARD Roland	Oui
LUX Valérie	Oui
MAGNERY Marc	Non
MEURENS Jean-Claude	Oui
MONVILLE Marie	Non
MOUKKAS Assia	Non
MÜLLER Daniel	Absent
NANDRIN Sabine	Oui
NYSSSEN Didier	Oui
OSSEMANN Alfred	Oui
PIRON Grégory	Non
RASSAA Rafik	Non
RENSON Carine	Oui
SAMEDI Isabelle	Absente
SCHEEN Marie-Christine	Absente
SOHET Vinciane	Oui
THANS-DEBRUGE Anne	Oui
THOMASSEN Laurence	Oui
THREINEN Odette	Non
VANDEBERG Victoria	Oui
VANDEBURIE Julien	Non
WISLEZ Daphné	Non
JADOT Jean-Claude	Oui

M. LE PRESIDENT.- Le résultat du vote : 28 OUI, 20 NON, aucune abstention, soit 48 votants.

SEANCE PUBLIQUE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Le Conseil adopte le budget 2025.

(Applaudissements)

Document 24-25/012 : Emprunts de couverture des dépenses extraordinaires de 2025 – 1ère série.

(Voir rapports)

M. LE PRESIDENT.- Point 13 de l'ordre du jour actualisé (document 24-25/012).

Qui est pour les conclusions de la cinquième Commission qui je le rappelle, proposait d'adopter cette résolution par 7 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe LES ENGAGES-CSP, M. NYSSSEN.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ? Le groupe ECOLO, le groupe PTB.

(Voir procès-verbal officiel).

Le Conseil adopte ladite résolution.

VIII. - Approbation du procès-verbal de la séance du 23 septembre 2024.

M. LE PRESIDENT.- Point 26 de l'ordre du jour.

Aucune réclamation n'ayant été déposée en ce qui concerne la rédaction du procès-verbal de notre dernière réunion, je le déclare approuvé.

IX.- Clôture de la réunion

M. LE PRESIDENT.- Je déclare close la séance publique de ce jour.

Comme précisé en début de réunion, la prochaine séance ordinaire du Conseil provincial aura lieu le jeudi 14 novembre 2024 à 16H30.

La réunion publique est levée à 17H25'.